Compte rendu réunion Cellule Académique EMI (CAEMI)
15 octobre 2026

Salle des Conseils – site Vercingétorix rectorat de l'académie de Clermont Ferrand 14h - 16h

Caroline Dalbera (représentante IEN Aurélie Pitalot 1er degré 03)
Emmanuèle Hugo
Thibault Meunier (interlocuteur EMI 03_ressource pour 1er et 2nd degré)
Eva Cossart Club de la presse
Mme Flavie Lejemtel DAAC
Hervé Bergheaud (Conseiller pédagogique 43, représentant Sylvia Crozemarie)
Pierre-José Chadaigne ARCOM
Christophe Duclaux DRANE
Rafael Normand EAFC
Annie Ballarin IA-IPR EVS
Emilie Augery CANOPE 63
Sylvie Lafragette Maison Albert Londres
Isabelle Vachias La Montagne
Olivier Bonnichon _ Catherine Gréau (secrétaire générale de rédaction de *La Montagne*)
Fondation Varenne

Présentation des membres de la CAEMI.

Nicolas Rocher ouvre la réunion en rappelant que le but de la CAEMI est de définir la politique de l'EMI à l'échelle de l'académie. La feuille de route académique (distribuée aux présents et jointe à ce CR) est l'œuvre de la réflexion de la cellule, et elle est validée par Madame la rectrice. La rédaction de ces feuilles de route tient compte des préconisations et remarques de la CAEMI réunie deux à trois fois par an.
Le pôle numérique EMI (soutenu par la DRANE) réunit lui des groupes de formateurs 1er et 2nd degrés qui sont forces de proposition pour des ressources, animations de formations, encadrement de projets
C'est l'articulation de ces deux structures qui permet le déploiement de l'EMI sur le territoire.

1. L'actualité acad EMIque

1.1. Présentation nouvelles ressources CLEMI national

Les essentiels du CLEMI édition 2026-2027 proposent des séances pédagogiques clef en main.

1 / LA CONSTRUCTION DE L'INFORMATION

- Découvrir ce qu'est une information en maternelle
- Comprendre ce qu'est une source et savoir l'identifier
- Les agences de presse : des sources incontournables
- Comment se fabrique l'information ? L'exemple de Hugo Décrypte
- Quand les intelligences artificielles génératives bousculent l'information
- Découvrir l'intelligence artificielle comme outil de recherche d'information

2 / L'ANALYSE DES IMAGES

- Travailler l'analyse d'un dessin de presse à partir de l'affiche de la SPME 2026
- Analyser l'information dans le roman graphique : l'exemple de Crayon noir
- Comprendre les intentions derrière la diffusion de deepfakes

3 / LES DÉSORDRES INFORMATIONNELS

- Lire une image d'actualité et évaluer sa fiabilité
- Savoir analyser les désordres informationnels
- Réaliser la fresque des ingérences numériques étrangères

4 / LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

- Une séquence pour expérimenter la liberté d'expression et ses limites
- Comprendre la carte de Reporters sans frontières
- Forbidden Stories : face aux menaces contre les journalistes, l'union fait la force

5 / COMPRENRE L'ÉCONOMIE DES MÉDIAS

- YouTube, une plateforme qui nous connaît bien
- Enquête sur le modèle économique d'un média : l'exemple du Canard enchaîné
- Le modèle économique des médias vidéo : l'exemple de Brut
- L'impact de la concentration des médias sur l'info

6 / PUBLIER DE L'INFORMATION

- Mémo : créer et animer un média collégien
- Textes, images et sons pour la classe : des droits et des devoirs
- Comment bien gérer le droit à l'image des élèves ?

Le Guide *Grandir dans un monde connecté* (UNESCO, Canopé, CLEMI) réunit 37 experts et praticiens autour des questions des jeunes et du numérique, des écrans (esprit critique, temps d'écran, technoférence, parentalité numérique…).

1.2. Nouvelle Déléguée Académique à l'Action Culturelle- Flavie Lejemtel

Mme Lejemtel remplace Mme Barbier. Le service de la DAAC (Délégation Académiques aux Affaires Culturelles) s'occupe du suivi et de l'accompagnement de tous les projets d'actions d'éducation artistique et culturelle (EAC), au sens large puisqu'il englobe aussi, par exemple, le volet culture scientifique, et bien-sûr l'EMI.
Mme Lejemtel précise qu'elle était conseillère « théâtre et arts associés » à la DRAC (Direction Régionales des Affaires Culturelles), et précédemment à l'agence culturelle de la Région Auvergne « Le Transfo ». Elle a une bonne connaissance du territoire mais sur des sujets différents. Elle découvre le CLEMI (Centre pour L'Education aux Médias et à l'Information), ainsi que la plateforme Adage.

Mme Lejemtel rappelle que la DAAC participe avec les collectivités territoriales et la DRAC à la Convention territoriale d'éducation culturelle qui est un programme d'action à l'échelle de chaque communauté de commune (CTEAC) qui peut proposer, par exemple des résidences de journalistes.

Mme Lejemtel précise que la DAAC apporte également un soutien financier aux établissements pour leurs projets d'éducation artistique et culturelle, en lien avec les DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale) pour le 1er degré.
Pour le 2nd degré, c'est un appel à projet piloté par la DAAC en lien avec les collectivités territoriales. Les crédits Pass'culture permettent aux établissements de financer leurs sorties culturelles, leurs intervenants…C'est une grande source de financement malgré une baisse substantielle en 2025 et un contexte budgétaire complexe. En effet, la DGESCO (Direction Générale de l'Enseignement SCOlaire) avait informé les établissements qu'ils auraient des crédits jusqu'à juin, qui seraient reportés en septembre pour les non-utilisés puis qu'ils recevraient une autre enveloppe complémentaire en septembre. Mais cela n'a pas été le cas, les établissements qui n'avaient pas utilisé leurs crédits n'ont pas forcément vu de compléments, cela a bloqué par conséquent les projets, particulièrement pour les petits établissements de milieu rural qui ont 400 euros pour tous leurs projets jusqu'à décembre. Il n'y a pour le moment aucune visibilité pour 2027. Tous les projets sont par conséquent en diminution dans les établissements (entre 10 et 20% de baisse).
Une autre forme de soutien de la DAAC est la présence de référents thématiques, professeurs relais qui dont le lien entre les structures culturelles et le milieu éducatif.

A titre d'exemple, Nicolas Rocher rappelle que la Maison Albert Londres permet la connexion entre des classes et des grands reporters, et qu'il peut y avoir besoin du Pass'culture pour ça. L'Onde porteuse qui développait environ 15 actions à l'échelle du territoire comptait également sur ces financements. L'actualité avec la loi de finances impactera tout cela.

Question de Pierre-José Chadaigne : avez-vous une idée précise des crédits consacrés aux projets EMI ?
Mme Lejemtel explique qu'à ce jour il n'y a pas de possibilité de recherche/recensement par discipline…seulement par département.

Jean-Emmanuel Dumoulin précise qu'il y a aussi un soutien via le versement aux établissements d'Indemnités Péri-éducatives (IPE) pour les enseignants afin de les inciter à s'impliquer dans des projets culturels, cela permet de faire vivre notamment les médias scolaires souvent sous forme d'ateliers.

Eva Cossart pose la question des résidences de journalistes. La DRAC peut financer cela en collaboration avec les communautés de communes. Il faut qu'il y ait une partie médiation avec les habitants du territoire, et une partie de travail personnel. La part d'éducation aux médias est de 70% du temps en présence.

Nicolas Rocher explique que La Maison Albert Londres a l'habitude des résidences des journalistes
Sylvie Lafragette confirme qu'il y a des semaines dédiées à la Maison Albert Londres avec des grands reporters. Les intervenants sont des lauréats du Prix Albert Londres. Ils bénéficient d'une aide de la DRAC pour rémunérer en partie les journalistes, et s'appuient aussi sur le Pass'culture. Mais les établissements ont des crédits de plus en plus limités ce qui impacte nécessairement ces rencontres pourtant si importantes.

Nicolas Rocher précise qu'au sujet du montage de la résidence de journaliste, l'exemple de la Maison Albert Londres est une modalité d'accompagnement parmi les plus abouties, mais que la DRAC et la DAAC peuvent aider à monter ces résidences de journalistes. Sylvie Lafragette précise la nécessité de pluralité de public : grand public, médiathèques, écoles…
Elle rappelle aussi la possibilité de suivi des reporters auprès des classes sur plusieurs semaines voire mois, que ce ne sont pas seulement des interventions *one shot* comme avec Mathieu Cellard par exemple.

Nicolas Rocher explique que d'autres modalités d'interventions de journalistes existent comme à La Montagne, avec notamment Isabelle Vachias qui accompagne des classes sans rémunération sur des projets spécifiques.

Eva Cossart pose également la question de l'opération Renvoyé spécial avec la Maison des journalistes. Mélissa Rouget précise qu'il s'agit d'une opération proposée par le CLEMI national et la Maison des journalistes ayant pour but de faire venir dans des classes de lycée des journalistes exilés. Le CLEMI académique est sollicité uniquement pour faire remonter des noms d'établissements intéressés par l'opération. Mais depuis quelques années, il y a des difficultés dans le fonctionnement de cette opération, avec des réponses de la Maison des journalistes très tard dans l'année, avec des propositions d'interventions en juin ce qui est impossible dans les lycées.

1.3. Les Trophées de la Fondation Banque Populaire

Isabelle Vachias explique que chaque année, il y a un accompagnement de classes par des journalistes de *La Montagne.* Ces classes font des reportages sur les lauréats des Trophées de la Fondation BPAura.
Cette année, Maud Turcan va accompagner le 6 novembre les élèves du collège de Billom.
Alexandre Chatenet ira à la rentrée accompagner en reportage le collège d'Yzeure.

Isabelle Vachias a fait cette semaine le reportage sur l'association La semaine de la poésie avec le collège d'Aubière.
Elle espère des publications d'articles avant la fin de l'année, et précise que ces accompagnements sont un exploit dans le contexte actuel, très difficile, de La Montagne.
Ce nouveau calendrier des Trophées est plus approprié que l'ancien qui impliquait pour les établissements de réaliser un reportage de façon précipitée en fin d'année scolaire.

2. Accompagner l'EMI - le rôle des partenaires.

2.1. L'actualité des grands partenaires de l'EMI académique : Partenaires

Nicolas Rocher rappelle que cette année est une année de transition avec un agenda politique particulier et un contexte économique très compliqué financièrement dans un certain nombre de médias nationaux.

Pour La Montagne Isabelle Vachias annonce de très mauvaises nouvelles avec la fin de l'accueil de classes en visite au journal, et également la fin de l'accueil de stagiaires de 3e ou de 2nde, le contexte étant trop difficile. Ils vont par contre essayer de continuer à faire des interventions dans les classes. Mais les journalistes étant beaucoup moins nombreux, ils vont devoir faire des choix dans leurs priorités. Ils n'ont aucune visibilité sur le début de l'année 2027 notamment autour de la participation aux actions de la Semaine de la presse et des médias dans l'école.
Nicolas Rocher précise que ces dernières années, énormément de classes ont pu bénéficier de visites, d'accompagnements de projets structurants et remarquables pour les élèves…Et qu'on se fait du souci pour cet organe de presse majeur sur le territoire, non seulement pour l'EMI mais aussi pour des raisons démocratiques.

Pour la Fondation Varenne : Olivier Bonnichon coordonne depuis la rentrée de septembre la Fondation Varenne. Il explique que la saison printemps été de la Fondation a marqué une importante transition. L'ancienne organisation avec une dizaine de bénévoles a évolué. L'idée est de reconstituer une équipe, toujours autour du président Jacques Mailhot avec 2 objectifs à tenir :

- la promotion des métiers du journalisme (avec la cérémonie annuelle de la remise des prix de la Fondation Varenne en début d'année 2027 à Paris, pour lequel ils ont plus de 500 journalistes inscrits)
- la poursuite des actions d'EMI sur laquelle la Fondation était historiquement engagée avec une équipe composée de retraités de *La Montagne*, notamment Jean-Louis Beltran qui était très impliqué et le restera certainement à titre personnel. La Fondation a connu beaucoup de départs. Mais des journalistes de *La Montagne* qui seront amenés à quitter la rédaction (cf. Catherine Gréau) pourront reconstituer des forces pour tenir en 2027 des actions d'EMI. Olivier Bonnichon annonce la Signature avec le CLEMI national d'une convention de partenariat pour Médiatiks 2027. Pour cette année, ils essaieront surtout d'apporter leur soutien aux actions portées par d'autres (comme par exemple « Le camion de l'info »).

Olivier Bonnichon précise qu'ils cherchent à consolider leurs fondations. Mais ils ne sont pas éloignés des préoccupations de *La Montagne* puisque c'est le journal qui finance la Fondation, une Fondation d'utilité publique, aussi actionnaire du groupe Centre France.

Sur l'année 2026-27, monsieur Bonnichon assure qu'ils essaieront de tenir leurs engagements. Il espère qu'avec la nouvelle imprimerie à Cébazat, un espace EMI prévu avec un jeu en collaboration *La Montagne*/Fondation Varenne pourrait prendre forme en 2027.
Même si les forces se sont éclaircies, des choses se font grâce aux journalistes en poste dans les médias qui consacrent du temps à ce sujet-là.
Nicolas Rocher rappelle que la Fondation Varenne offre un accompagnement local mais qu'il s'agit aussi d'un partenaire national notamment avec le soutien au concours Médiatiks, concours le plus fameux de médias scolaires. La convention de partenariat avec le CLEMI national vient d'ailleurs d'être signée récemment, assurant la pérennité du concours à l'échelle nationale. Monsieur rocher dresse également un bilan extraordinaire de ce qu'on a pu faire avec la Fondation ces dernières années..

Pour La Maison Albert Londres : Sylvie Lafragette explique qu'ils continuent à faire des visites guidées de la maison et de l'exposition qui va rester jusqu'à fin mai-début juin ainsi que des interventions en établissements.
Les grands reporters reçus sont :
- jusqu'à décembre : Elena Volochine et Khetevane Gorjestani
- Année 2027 :
    - Feurat Alani et Paul Gogo: ateliers filés sur l'analyse d' image et la désinformatio
    - Hélène Lam Truong en avril sur son nouveau documentaire
    - Mathieu Cellard qui est toujours présent, il interviendra notamment au lycée Simone Weil du Puy-en-Velay , dans le primaire dans l'Allier dans 2 écoles (bassin de Moulins et de Vichy)

L'actualité forte est bien-sûr le 27 de ce mois la remise des Prix Albert Londres à Paris.

Dans la Maison, ils vont essayer de travailler avec des documents fournis par Viginum pour 2027.

Nicolas Rocher rebondit sur cette question de ressources Viginum puisqu'une formation sur la lutte contre les ingérences étrangères est proposée au PAF et que les deux formatrices pourront s'en saisir.

Pour l'ARCOM : Pierre-José Chadaigne explique que, justement, sur la question de la lutte contre les ingérences numériques étrangères, l'ARCOM a organisé son 1er webinaire avec Viginum (lien du replay). Le prochain webinaire sera organisé le 9 novembre avec la plateforme numérique de l'Etat « Cybermalveillance ». Si les membres de la CAEMI souhaitent assister au webinaire, il utilisera la liste de diffusion pour communiquer l'invitation. Toutefois, il ne faut pas prévoir de diffusion large de cette information car il n'y a que 350 places pour toute la France.
Il rappelle également qu'il y a beaucoup de ressources sur le site de l'ARCOM pour les enseignants, les parents, les élèves…et même des scenarii pédagogiques pour les professeurs.

2.2. Présentation du Club de la presse Auvergne/ Eva. Cossart

Le Club de la Presse est une association comprenant 170 adhérents dont 50-60 journalistes dont beaucoup de pigistes.

Le club propose un cycle de conférences qui commence en novembre jusqu'en avril. Il a pour objectif de créer des temps de rencontre entre médias, public et personnalité publique. Ce qui semble ressortir est en effet l'importance de créer du lien avec le public pour les médias.
Une soirée jeu avec le grand public sera proposée le 10 novembre, en l'honneur de Christophe Gleizes.
Le club de la presse cherche des résidences pour les journalistes ayant pour objectif de se faire identifier par les établissements scolaires.
Une formation dans les locaux de Radio Campus est prévue autour de la question de l'EMI. La volonté est de créer une collaboration entre Radio Campus, le Club de la presse et les scolaires et de porter témoignage de ce qui est fait par le Club de la Presse auprès des scolaires.

Mélissa Rouget propose d'envoyer des ressources utiles pour les journalistes qui souhaitent organiser une intervention en milieu scolaire.

3. La fabrique de l'EMI en acadEMIe

3.1. Les actions de formation 1er et 2nd degré pour l'année scolaire

3.1.1 Formations 2nd degré au Plan Académique de Formation

Jean-Emmanuel Dumoulin présente les 6 formations retenues au Plan académique de formation :

- Développer l'esprit critique des élèves dans le monde l'information le 10 novembre
- Réseaux sociaux, intelligence artificielle et médias contemporains : Décrypter, analyser et produire de l'information le 15 décembre
- Le podcast en EMI : produire des podcasts radio pour travailler les fondamentaux de l'EMI et ses finalités disciplinaires en mars
- Comprendre et prévenir les ingérences numériques étrangères pendant la Semaine de la Presse et des Médias dans l'Ecole en mars
- Analyse, réception et production d'images médiatiques : 2e vague
- La parentalité numérique : quels leviers au sein des établissements scolaires 4 mai

Olivier Bonnichon pose la question du temps de formation et des formateurs. Il s'agit de journées complètes. Les formateurs sont les coordonnateurs du CLEMI et des membres du pôle numérique EMI qui ont eux-mêmes suivi une formation (notamment Charline Delhoume, Gaëlle Lipman, Laura Valentin sur ces formations-là).
Rafael Normand précise qu'au vu de l'incertitude budgétaire, il est possible qu'il soit nécessaire de renoncer aux formations de la 2e vague. Nicolas Rocher propose qu'une réunion soit organisée entre lui, les coordonnateurs CLEMI et l'EAFC (Ecole Académique de la Formation Continue) après les vacances de la Toussaint pour pré-positionner les actions de 2e vague.

3.1.2. Formations du 1er degré :

03 : Caroline Dalbera présente les actions emblématiques avec la Maison Albert Londres qui propose des interventions filées sur le bassin de Vichy (Isserpent, zone rurale) et celui de Moulins (Varenne-sur-Allier, publics défavorisés). Ces actions ont lieu dans des zones retirées qui ont un manque de moyens pour les transports. Par conséquent la Maison Albert Londres va sur place avec un financement de la DRAC que Caroline Dalbera remercie.

Les enseignants volontaires peuvent suivre une formation de 6h intitulée « Développer l'expression écrite et orale à travers un journal scolaire ou une webradio »
Un parcours de 18h intitulé « école de demain » est proposé sur la thématique : Engager les élèves pour répondre aux défis de demain : favoriser leur autonomisation dans les apprentissages, notamment par les pédagogies actives et leur préparation aux défis de demain, en prise avec les réalités du terrain.

15 : Exemples d'action emblématique année 2025-2026 :
Participation au concours Easytis et AFT-RN et gain d'une web radio mobile pour le département
Stage au PDF « Esprit critique » à destination des enseignants
- Mise en œuvre de Classe investigation junior
- Accompagnement Prouve-le
- Interventions non aux réseaux sociaux/dangers d'internet et semaine sans écran
- Sensibilisation des parents sur l'usage des écrans (santé/bien-être/sociabilisation)

Plan départemental de formation en lien avec l'EMI 2026 – 2027 :
- Formation à la radio scolaire (web radio) à destination des enseignants
- Stage au PDF « Esprit critique » à destination des enseignants

43 : Hervé Bergheaud présente l'action emblématique qui est de reprendre ce qui a été fait autour de la webradio et du média scolaire Vox43 géré au niveau départemental, qui permet une mise à disposition et une valorisation des différentes productions d'écoles.
Ils ont acté pour insuffler de l'EMI dans les formations départementales en s'appuyant notamment sur les Territoires Educatifs Ruraux (TER). Cela permet, sur les secteurs de collèges de proposer des actions à destination des enseignants du 1er et 2nd degré grâce aux moyens spécifiques des TER.
Les collèges ayant été dotés en webradio (Appel à projets « Une webradio, un parrain – Plan France 2030) et l'inspection académique du 43 ayant fait l'effort d'acquérir une webradio qu'ils prêtent aux écoles, ils peuvent proposer des projets inter-niveaux.
Ils proposent également des projets interdisciplinaires aux classes autour du journalisme, de la production médiatique, des écrans...
Au niveau des circonscriptions, les conseillers pédagogiques travaillent autour de la radio au service des apprentissages, de l'expression des élèves.
Enfin, ils invitent les classes à s'inscrire aux différents concours et projets CLEMI qu'ils valorisent.

63 : Mme Romeuf a été retenue auprès du DASEN M. Terrien. Mais on peut noter une formation proposée au plan départemental de formation autour des médias, de l'IA et de l'esprit critique co-construite avec le CLEMI académique.

3.2. L'EMI en formation initiale

Nicolas Rocher précise le nouveau fonctionnement de la Formation initiale, avec un recrutement des futurs professeurs à bac +3, suivi d'une formation pendant 2 ans : le master éducation et enseignement (M2E) à l'INSPé.
Tous les étudiants en Master 1 (M1) vont, pour commencer, avoir un module de formation sur l'EMI. 180 étudiants seront formés par C. Delhoume, N. Rocher, M. Rouget. Cette formation

EMI de 2h s'intègrera dans un module intitulé « Identité professionnelle ». L'EMI est ainsi présentée comme un geste que tous les enseignants doivent déployer, ce n'est pas une discipline mais un geste dans une dynamique citoyenne.

- Actions de formation et ressources CANOPE (Émilie Augery)

Nicolas Rocher explique que Canopé, opérateur du Ministère de l'Education Nationale, propose à tout personnel éducatif de se former de manière libre. Ces formations peuvent se faire dans le cadre du Plan Action Formation mais aussi à d'autres moments sur le temps libre des enseignants.
Emilie Augery présente l'Automne de l'EMI autour de l'importance des médias dans une démocratie. Elle précise que tout un chacun peut se connecter pour accéder aux webinaires et conférences
3 ateliers sont proposés autour de la fabrique de l'information sur les webradios scolaires : les 1ers pas, conditions du direct…
Une table ronde sur le pluralisme et l'indépendance des médias en France est proposée en présence ou à distance le 25 novembre, suivie d'un atelier sur l'argumentation comme levier pour développer l'esprit critique.
Des ateliers intitulés « Esprit critique es-tu là ? » sont organisés pour proposer des démarches pédagogiques adaptées à tous niveaux scolaires.
Une conférence sur Les adolescents sur les Réseaux Sociaux Numériques avec Béatrice Kammerer sera proposée en janvier 2027.
Dans l'atelier Canopé 63, des actions à destination des parents sont organisées avec les associations de parents d'élèves.

Nicolas Rocher précise que parmi les 6 actions de formation du PAF, une d'entre elles, sur la parentalité numérique est en cours de co-construction Canopé/CLEMI. La question de la parentalité numérique est d'actualité, et peut avoir une entrée EMI.

3.3. Comment accompagner les Chefs établissements ?

Nicolas Rocher explique que le chef d'établissement pilote ce qui va faire la culture d'un établissement avec son projet d'établissement, et gère donc la hiérarchisation des projets à mener. Il est un acteur que nous souhaitons toucher de plus en plus, notamment par un guide pratique proposé depuis plusieurs années. Mme Mourier Stoppar conseillère de la rectrice pour la vie scolaire n'a pas pu être présente aujourd'hui du fait d'autres urgences.
En plus de l'actualisation du guide, Nicolas Rocher explique qu'une rencontre sous forme de webinaire va être proposée aux 250 chefs d'établissement de l'académie, en janvier, autour de la question des pratiques informationnelles des jeunes.
Le guide est diffusé aussi au niveau national, et l'académie d'Orléans-Tours a demandé l'autorisation de le diffuser à tous leurs chefs d'établissement.

Jean-Emmanuel Dumoulin annonce que Le guide pratique à destination des chefs d'établissement connaît une nouveauté avec une double page dédiée à la parentalité numérique. C'est un véritable enjeu car il est difficile quand on est personnel éducatif d'aborder cette question avec les parents sans être dans l'injonction. Les écrans, les réseaux sociaux, l'IA posent plein de questions et impactent le monde scolaire, donc l'objectif est de voir comment développer la coéducation, inviter les parents à mettre en place un dialogue

avec leurs enfants sur leurs usages du numérique. Il s'agit de s'inscrire dans une démarche éducative.
Il s'agit aussi d'alerter les chefs d'établissements sur les intervenants « pseudo-spécialistes » qui prennent contact directement avec eux, en jouant notamment avec les paniques morales Sophie Jéhel, chercheuse en Science de l'information et de la communication, a rappelé il y a quelques années dans un rapport que l'EMI est indispensable mais qu'il faut faire attention à la manière dont on la mène pour éviter d'être contre-productif.
Mélissa Rouget explique qu'il y a une page consacrée aux ressources, et qui est pensée pour être la plus pratique possible pour les chefs d'établissements, en leur triant l'essentiel.
Nicolas Rocher annonce que, si le guide a été diffusé au niveau national, l'académie d'Orléans Tour (académie en pointe en matière d'EMI) lui a demandé l'autorisation de le diffuser à tous leurs chefs d'établissement.
Caroline Dalbera annonce la parution imminente de la déclinaison du guide pour le 1er degré.
Nicolas Rocher rappelle que si Mme Hugot n'a pas pu suivre l'intégralité de la réunion, elle assure toujours une relecture précieuse de ce guide qui lui sera soumis.

4. Actions emblématiques dans nos établissements

Collège Le Monteil Monistrol – présentation de Mme Chiron, professeure documentaliste.
L'atelier webradio est animé par les professeurs documentaliste et d'histoire-géographie-EMC du collège. La webradio est un outil pour s'informer, comprendre les médias, exercer son esprit critique.
Cet atelier permet de travailler plusieurs axes de l'EMI :

- Utiliser les médias de manière autonome : rechercher une information, identifier et comparer les sources
- Savoir utiliser l'info de manière raisonnée : vérifier avant d'utiliser : est-ce une information fiable ? Quelle est la source ? Comment les croiser ? Est-ce un fait, une opinion, une rumeur ?

D'ailleurs un petit groupe a exploité cette question de la fiabilité au travers d'un podcast.
[Écoute d'un extrait]
Par le biais de cette diffusion de podcasts, certes le groupe qui a travaillé le sujet s'intéresse à la question de la fiabilité mais forme aussi les auditeurs.

- Utiliser les médias de façon responsable : sensibilisation à l'identité numérique et aux droits sur les contenus. Les élèves deviennent producteurs et diffuseurs, ils ont une responsabilité sur leur production. Ils se voient imposer des contraintes journalistiques et doivent apprendre à écrire pour être entendu.

D'autres compétences disciplinaires et transversales sont travaillées : l'oral, l'écrit, l'organisation de ses idées, le fait de poser sa voix, favoriser la coopération, respecter des délais, écoute les autres. Les élèves gagnent confiance en eux, prennent leur place, même ceux qui n'osent pas prendre la parole en classe.
Ils proposent aux élèves des rencontres avec des professionnels des médias : notamment Anthony Pérel qui les a parrainés dès le début. Ils ont la chance de pouvoir faire tout cela aussi grâce à la proximité avec LDV médias. Frédéric Florin les aide beaucoup, leur ouvre les studios.
Ils vont bénéficier aussi d'une résidence du journaliste Mathieu Cellard avec la médiathèque.
Les élèves participent à différents concours qui valorisent leur travail, et leur permet de sortir du cadre de l'atelier.
Ils ont choisi de travailler l'an dernier sur les stéréotypes filles garçons. [Écoute jingle]

Ils ont participé à la Fête de la radio scolaire l'an dernier avec LDV média et ont réalisé un magazine sur le numérique [Écoute émission fête de la radio 2026].
Mme Chiron explique que c'est typiquement le genre de projets qui demande de mettre toutes les compétences EMI en action, et d'offrir une vision très complète de la réalisation d'une émission radio.
La webradio permet ainsi de faire passer les élèves de l'autre côté du média. Mais cette année, il y a de nouveaux défis, puisque l'atelier repart avec une équipe toute neuve qu'il faut former.
Nicolas Rocher remarque la qualité du travail qui a été fait, qualité appréciée également par les autres membres de la CAEMI.

5. Et demain ?

3eme édition de la fête de la radio scolaire

Pierre José Chadaigne présente cette action, fruit du travail en collaboration ARCOM/CLEMI sur une idée de l'équipe EMI de Clermont-Ferrand. Il s'agit d'organiser une fête de la radio scolaire début juin dans le cadre de l'évènement national. L'an dernier cette fête s'est déroulée sur plusieurs sites du territoire (couverture sur tous les départements) avec une dizaine de partenaires radio, et la réalisation d'une émission sur le numérique et les jeunes. La fête de la radio scolaire s'adresse à tous les élèves de collèges et lycées qui ont déjà pratiqué la radio et pendant une journée, ils travaillent sur un sujet. Pour l'édition 2027, la date pré-positionnée est le 1er juin, mais le thème n'est pas encore défini. Le défi sera la réalisation d'une émission par les élèves, accompagnés d'un partenaire professionnel qui diffusera le sujet à l'antenne.

Le référent académique EMI et les correspondants académiques CLEMI